



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



Mars 2022

RAPPORT D'ETUDE

IMPACT DU COVID-19 SUR LES ACTEURS DE LA CHAINE DE VALEURS DE L'EMAPE EN GUINEE

Appui financier

LE CONSULTANT:

Amadou Tidiane Barry



IMPACT DE COVID-19 SUR LES ACTEURS DE LA CHAÎNE DE VALEURS DE L'ÉTAPE EN GUINÉE

Conakry, 02 Mars 2022

Commanditaire : Action Mines Guinée

Consultant : Amadou Tidiane Barry

Email du consultant : bartidiane@yahoo.fr

Equipe d'enquêteurs: Mohammed II Fofana, Mohamed Simbey Diaby



Ce document est produit grâce à l'appui financier du Programme Mondial d'Appui aux Industries Extractives ([EGPS](#)) de la Banque Mondiale.

NB : Le contenu de ce présent rapport n'engage ni de près ni de loin la Banque Mondiale et son programme EGPS.

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
Liste des Tableaux	4
Listes des Figures	4
RÉSUMÉ	5
I. INTRODUCTION	8
II. OBJECTIFS	9
III. MÉTHODOLOGIE	10
IV. LIMITES	11
V. RESULTATS DE L'ETUDE	11
1. Effets de covid-19 sur les acteurs de l'Exploitation	11
1.1. Des mesures préventives peu suivies	11
1.2. Effet de Covid-19 sur le département et l'administration minière	13
1.3. Effets de covid-19 sur les collectivités locales	14
1.4. Effets de covid-19 sur les artisans	15
1.4.1. Perturbation de la chaîne d'approvisionnement	15
1.4.2. Augmentation du prix des intrants de base	16
1.4.3. Diminution du niveau de revenu des artisans	16
1.4.4. Augmentation du niveau de précarité économique des femmes	17
2. Effets de Covid-19 sur la chaîne de commercialisation	18
2.1.1. Organisations professionnelles	18
2.1.2. Bureau National de l'Expertise des Diamants	20
3. Effets de Covid-19 sur la chaîne d'exportation	20
3.1.1. Effets de Covid-19 sur l'exportation de l'or	20
3.1.2. Effets de Covid-19 sur l'exportation du diamant	22
VI. RECOMMANDATIONS	24
VII. CONCLUSION	26
VIII. ANNEXES	27



SIGLES ET ABREVIATIONS

AMINES	Action Mines Guinée
BNE	Bureau National d'Expertise des Diamants, Or et autres Matières Précieuses
CEDEAO	Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CONADOG	Coordination Nationale Diamantaires et Orpailleurs de Guinée
EGPS	Extractives Global Programmatic Support
EMAPE	Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
FDS	Force de Défense et de sécurité
FODIP	Fonds de Développement Industriel et des PME
FMI	Fonds Monétaire International
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
UNADOR	Union Nationale des Diamantaires et Orpailleurs de Guinée
UNOG	Union Nationale des Orpailleurs de Guinée





Liste des Tableaux

Tableau 1: Poids du secteur minier artisanal	6
--	---

Listes des Figures

Figure 1: Comparaison en once des exportations de l'or 2019 et 2020	17
Figure 2: Comparaison de l'exportation du diamant entre 2019, 2020 et 21	19
Figure 3: Contrainte des valeurs des exportations de 2020 et 2021	19



RÉSUMÉ

Introduction

Initiée dans le cadre du projet “Promotion des droits socioéconomiques des acteurs de la chaîne de valeur de l'EMAPE en Guinée”, la présente étude vise à analyser l'impact de la pandémie de covid-19 sur les acteurs de la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale à petite échelle en République de Guinée.

L'étude a privilégié une approche méthodologique mixte qui a combiné les entretiens individuels, des focus groupes et la recherche documentaire. La collecte des données s'est déroulée au niveau central, déconcentré et décentralisé tant à Conakry que dans les préfectures minières de Kouroussa, Mandiana, Macenta. L'étude s'est articulée en six (6) étapes : i) la préparation et la validation de la note méthodologique ; ii) la collecte des données, iii) le traitement et l'analyse des données, iv) l'élaboration d'un rapport provisoire, vi) validation du rapport provisoire par les acteurs de la chaîne de valeurs de l'EMAPE.

Le rapport s'articule sur les trois niveaux de la chaîne de valeurs de l'EMAPE mentionnés dans les termes de référence de l'étude.

Principaux constats

1. Effets de covid-19 sur le circuit d'exploitation

Sur le circuit d'exploitation, l'étude montre que les autorités ont pris des mesures pour contenir la pandémie de Covid-19. Toutefois, ces mesures n'ont pas été strictement respectées au niveau des sites d'exploitation. La mesure qui a été le plus observée est le lavage de main.

La pandémie de Covid-19 a réduit le rythme de travail au niveau des acteurs institutionnels. L'administration minière au niveau central a par exemple drastiquement diminué le nombre de missions de supervision à l'intérieur du pays.

2. Effets de covid-19 sur le circuit de commercialisation

❖ Perturbation de la chaîne d'approvisionnement

Un certain nombre de facteurs a contribué à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de l'or artisanal. Il s'agit notamment de la baisse du prix local malgré une augmentation internationale du prix de l'or, la fermeture des frontières limitant l'accès aux équipements et au commerce réel de l'or, l'accès global réduit au financement et aux intrants pour la production d'or.

❖ Augmentation du prix des intrants de base

En outre, la restriction du mouvement de personnes et de marchandises a entraîné l'augmentation du coût de production de l'or. Pour les besoins de commercialisation, l'or est fondu après extraction. Les matières premières utilisées pour cela viennent de l'extérieur. Avec l'augmentation du prix de transport, les propriétaires des fonderies étaient dans l'obligation d'augmenter le prix de fonte de l'or pour pouvoir supporter les charges.

❖ Diminution du niveau de revenu des artisans

Egalement, les mesures prises pour lutter contre la pandémie ont entraîné la perturbation du marché et la diminution du nombre de travailleurs dans les sites miniers. Cela a entraîné une baisse de revenu des artisans. En outre, les mineurs vendent de l'or avec des rabais de près de 20 %, car les mesures prises pour endiguer le coronavirus réduisent les voies d'approvisionnement et tarissent les financements. L'offre était ainsi supérieure à la demande sur le marché local.

Le manque de débouchés sur le marché du diamant a fait que beaucoup d'acteurs ont migré dans les zones aurifères.

Augmentation du niveau de précarité économique des femmes

Sous l'effet de la psychose, les femmes ont arrêté le travail sur les sites par endroit. Cette situation a entraîné une perte de revenu pour les femmes qui interviennent directement dans l'exploitation minière. En outre, certaines femmes fournissant des services de restauration dans les sites ont été aussi impactées par la pandémie de Covid-19. En toute évidence, la perte de revenus des femmes place les ménages dans une situation d'insécurité alimentaire.



3. Effets de Covid-19 sur le circuit d'exportation

❖ Effet de covid-19 sur l'exportation de l'or

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu un effet négatif sur l'exportation de l'or. Du point de vue des quantités de l'or exportées, entre 2019 et 2020. En effet, la figure ci-dessous affiche 446.547 onces comme quantité en once de l'or exporté en 2019 contre 2.522.622 onces en 2020, soit une augmentation de 565% par rapport à 2019.

❖ Effet de covid-19 sur l'exportation du diamant

L'étude constate que l'exportation du diamant a chuté en 2020. Le niveau d'exportation en 2019 et 2020 était respectivement de 200805 carats et 136309,20 carats. Cela s'explique par le fait que le diamant n'a pas été exporté pendant le second trimestre de l'année 2020. En effet, cette période correspond à la période de pique de la pandémie de Covid-19 dans le pays.

Par contre, l'exportation a augmenté entre les années 2020 et 2021. Cela démontre très certainement l'efficacité des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19. La vaccination de la population a permis de rassurer de plus en plus d'acteurs pratiquant l'exploitation du diamant.

❖ SOUTIEN DES EXPLOITANTS PAR L'ETAT

L'Etat n'a pas apporté d'appui spécifique au secteur de l'exploitation minière artisanale. Un soutien financier a été accordé aux PME et PMI à travers le Fonds de Développement Industriel et des PME(FODIP). Compte tenu du statut informel et de l'impact préjudiciable de l'EMAPE sur l'environnement, le champ d'intervention du FODIP n'a pas été étendu à l'EMAPE. Pourtant, il serait nécessaire d'étendre l'aide aux mineurs du secteur artisanal.

Principales Recommandations

❖ Faire la recherche prospective

Il est important que l'État investisse dans la recherche des zones propices. Et si l'État ne peut pas prendre des dettes auprès des banques pour faire la recherche, il peut créer des couloirs d'exploitation dans les zones rétrocédées par les sociétés minières. En ce moment, l'État n'a pas à investir dans la recherche. Il faut parcelliser ces zones et les octroyer aux groupements.

❖ **Rendre effectif le comité d'encadrement de l'exploitation artisanale**

Le faible niveau d'encadrement du secteur artisanal a amoindri la lisibilité de sa contribution à l'économie nationale. L'encadrement permettra de sortir de l'exploitation artisanale vers une exploitation semis-mécanisée où on peut aller à une profondeur considérable et avec la gabarie des machines à laver. Si on fait cela, l'exploitation artisanale va récupérer sa vitalité sans nul doute.

❖ **Encourager les acteurs à la formalisation pour bénéficier d'appui**

La formalisation de l'EMAPE réduira la vulnérabilité des artisans en améliorant l'accès des mineurs à la formation, au financement et aux marchés.

I. INTRODUCTION

Officiellement, la République de Guinée a enregistré son premier cas de Covid-19 le 12 mars 2020. Cette pandémie de Covid-19 et les mesures de ripostes qu'elle implique (distanciation sociale, restriction du mouvement de personnes et de marchandises etc.) ne sont pas sans conséquence sur le tissu social et économique du pays.

Selon les statistiques de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) du 28 Février 2022, la Guinée totalise 36397 cas confirmés de Covid-19 dont 440 décès hospitaliers. Toutefois, aucun cas de covid-19 n'a été enregistré dans les préfectures de Kouroussa, Mandiana et Macenta.

Contrairement à la plupart des pays du monde, la République de Guinée a connu une forte croissance globale de son PIB de 7,1% en 2020. Selon le communiqué du 30 juin 2021 du *FMI*, la performance économique de la Guinée est fortement dépendante du dynamisme de son secteur minier. En outre, le communiqué note que l'inflation a dépassé 10 % à la fin de 2020, puis s'est accélérée au-dessus de 12 %, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des taux de fret liée aux perturbations de l'approvisionnement dues à la COVID-19, ainsi que des conséquences des mesures prises pour faire face à la pandémie.

L'exploitation minière artisanale, à l'opposé de l'exploitation industrielle mécanisée et intensive, consiste à l'exploitation des ressources minières de manière non planifiée, par des méthodes manuelles avec des outils archaïques. Dans le code minier en vigueur, l'exploitation artisanale est définie comme ***toute exploitation dont les activités consistent à extraire et concentrer des substances minières et à récupérer les produits par des méthodes et procédés manuels et traditionnels.*** (Article.1 ; Code minier amendé en 2013) Ce type d'exploitation concerne essentiellement le minerai de surface (Or et ou diamant alluvionnaires).

L'exploitation artisanale de l'or et du diamant, du fait de son caractère informel, n'intéresse que très peu à l'Etat, ce qui entraîne par conséquent un manque d'information sur le secteur. Pourtant, le secteur artisanal mieux encadré constitue un puissant outil de lutte contre la pauvreté.

Le diagnostic commandité par l'Etat en septembre 2017 un pour l'or donne une estimation de la contribution du secteur artisanal de l'or et du diamant dans l'emploi et la production ainsi qu'une estimation du manque à gagner de l'Etat dû au caractère informel du secteur. Ces estimations qui sont faites sur la base de l'année 2016 se détaillent comme suit :

Tableau 1: Poids du secteur minier artisanal

Estimation au titre	Or	Diamant
Population minière (nombre de personnes)	221 923	44 789
Revenu annuel moyen (par personne)	3 107,75 USD	372 USD
Production estimée	21 tonnes	108 706 carats
Manque à gagner estimé (activité informelle)	27,5 milliards GNF (0,05% du PIB 2016)	2,3 milliards GNF

Source : Diagnostic de l'exploitation artisanale de l'Or en République de Guinée, Rapport final, Septembre 2017

Il est donc urgent que les pouvoirs publics prennent conscience de l'apport que pourrait avoir le secteur artisanal bien encadré.

La présente étude trouve sa raison d'être dans les constats ci-dessus mentionnés. Elle est l'œuvre de l'ONG Action mines Guinée avec l'accompagnement financier du programme de la Banque Mondiale Extractives Global Programmatic Support (EGPS).

II. OBJECTIFS

L'objectif général de la présente étude est d'identifier l'impact de la pandémie de covid-19 sur les acteurs de la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale à petite échelle et d'identifier les femmes de l'EMAPE en situation de vulnérabilité accentuées dans les localités de Mandiana, Kouroussa et Macenta pour renforcer leurs capacités.

Spécifiquement, il s'agira :

- ❖ D'identifier l'impact du COVID-19 sur les acteurs de la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale à petite échelle (EMAPE) au niveau central et dans les localités de Mandiana, Kouroussa et Macenta ;

- ❖ De fournir des recommandations fondées sur des bonnes pratiques et des pistes d'actions pour renforcer les capacités de résilience des acteurs de l'EMAPE d'une part et d'autre part, des femmes en situation de vulnérabilité accentuée dans les localités ciblées.

III. MÉTHODOLOGIE

L'étude a privilégié la méthode qualitative avec des entretiens semi-directifs, des focus groupes et revue documentaire. Les entretiens ont eu lieu avec des informateurs clés impliqués en première ligne dans la chaîne de valeur de l'EMAPE. La collecte des données s'est déroulée dans un premier temps à l'intérieur du pays, du 23 janvier au 06 février 2022. Trois préfectures ont été visitées par l'équipe de recherche : Mandiana (Commune urbaine, Faralako, Missima), Kouroussa (Commune urbaine, Kiniéro) et Macenta (C urbaine, Kouankan et Gbnikala). Ci-dessous le nombre de rencontres réalisés :

- ❖ Entretiens individuels : 6 avec chaque direction préfectorale des mines et géologie
- ❖ 6 Focus groupes ont été réalisés dont un avec les acteurs : Association professionnelle ; Tombôlômas ; Groupements de Femmes.

Ensuite, la collecte des données s'est poursuivie à Conakry du 07 au 11 février 2022.

- ❖ Entretien individuel : 4 entretiens individuels (BNE, Direction Nationale des Mines, UNADOR, CONADOG)

La participation à l'étude était sur une base confidentielle et volontaire. Les entretiens se sont déroulés en français et en langue locale (malinké) selon la volonté du répondant. La durée par entretien était en moyenne 30 minutes par répondant. Les entretiens se sont déroulés au lieu de travail des répondants et en face à face dans une atmosphère conviviale. Les thèmes ont été abordés selon le guide avec une certaine liberté accordée au répondant tout au long de l'entretien tant que celui-ci ne s'éloigne pas du thème abordé. La technique de reformulation a été utilisée pour obtenir des développements supplémentaires ou des précisions.

Pour l'analyse des données, l'approche analyse de contenu thématique a été privilégiée. Ainsi, les données ont été retranscrites puis réorganisées afin de comprendre et de trier les éléments apportant du sens à la recherche à l'aide du logiciel Nvivo version 10. L'analyse a permis de mettre en évidence les récurrences et les points de convergence entre les réponses fournies par les différents acteurs de la chaîne de valeur de l'EMAPE. Enfin, un ensemble de citations ont été utilisées pour élucider certains thèmes.

IV. LIMITES

Les remaniements survenus suite au changement de régime le 05 Septembre, au niveau du département des mines et de ses services rattachés, n'ont pas permis à l'équipe de rencontrer tous les acteurs. Au nombre des acteurs non rencontrés se trouve la BCRG, le cabinet du Ministère des Mines. Pour atténuer cette limite, les données publiques fournies durant la période de Covid-19 par le département de Mines et géologie ont été consultées.

V. RESULTATS DE L'ETUDE

L'analyse de l'impact de covid-19 a été faite en tenant compte des trois niveaux de la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale.

1. Effets de covid-19 sur les acteurs de l'Exploitation

Les acteurs impliqués dans la phase d'exploitation sont les services d'encadrement des directions préfectorales des mines et de la géologie, les élus locaux et les artisans (creuseurs, transporteurs, collecteurs etc.)

1.1. Des mesures préventives peu suivies

Dans la ferveur de l'apparition de la pandémie de covid-19 dans le pays, diverses mesures ont été prises par les autorités préfectorales pour contenir celle-ci. Toutefois, ces mesures n'ont pas été strictement respectées au niveau des sites d'exploitation. La mesure qui a été le plus observée est le lavage de main.

Les principaux canaux de communications qui ont été utilisés pour sensibiliser la population sont : la radio rurale, les chansons, et à moindre mesure les réseaux sociaux, les agents de l'Etat, le personnel médical, les leaders religieux.

En effet, dans la préfecture de Kouroussa, aucun cas de covid-19 n'a été enregistré. A travers la radio rurale, les autorités préfectorales ont exigé en vain l'arrêt de l'exploitation artisanale de l'or. Confrontées à la recherche des moyens de subsistance, les exploitants ont tout simplement poursuivi leur travail. Aux yeux des autorités, le non-respect des mesures édictées constitue un acte de défiance. Cela semble mettre véritablement la direction préfectorale des mines et de la géologie dans des difficultés, qui se trouvent dès lors impuissante face aux exploitants qui se sentent forts de leur soutien placé dans la haute administration. A noter, cependant, que l'exploitation artisanale de l'or se fait sur des permis déjà octroyés à des entreprises minières.

Pour les autorités préfectorales, la pandémie de covid-19 n'a pas eu d'impact sur la production de l'or à Kouroussa.

« Lorsque la pandémie a fait son apparition à Conakry, nous avons décidé la fermeture provisoire des sites d'exploitation. Cependant, les artisans n'ont pas souscrit à la mesure. Ainsi, le travail a continué dans les sites aurifères. Ici, les

populations font ce qu'elles veulent. Même si une décision est prise à partir de Conakry, elle ne sera pas respectée.» (Directeur préfectorale des Mines et de la géologie de Kouroussa)

A la différence de Kouroussa, les autorités préfectorales de Mandiana n'ont pas décidé la fermeture des sites aurifères. En collaboration avec le bureau préfectoral de la croix rouge, la direction préfectorale des mines et de la géologie a initié des mesures préventives pour endiguer la pandémie de Covid-19. Des séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées par des équipes mixtes composées des agents de la croix rouge, de la direction préfectorale des mines et des associations professionnelles. Le nombre de travailleurs par puits a été réduit à la baisse.

En outre, les associations professionnelles et les ressortissants de Mandiana ont octroyé des dons en kit de protection (lavage de main, masque, gel etc.).

« Lorsque la maladie a été déclarée en Guinée, une réunion élargie à la croix rouge et aux associations professionnelles s'est tenue à la préfecture. Ensemble, nous avons analysé la situation. Ainsi, un plan d'action a été concocté pour éviter l'arrêt de l'exploitation aurifère qui reste la principale activité des populations de Mandiana. » (Directeur préfectorale adjoint des Mines et de la géologie de Mandiana)

Dans la préfecture de Macenta, l'exploitation artisanale du diamant est fortement pratiquée dans les sous-préfectures de Kouakan et Binikala. Bien avant la crise sanitaire de Covid-19, la prise de diamant se faisait de plus en plus rare à Macenta. Depuis 2019, aucune nouvelle demande de permis n'a été enregistrée au niveau de la direction préfectorale des mines et de la géologie. La rareté du diamant et l'effet du covid-19 ont fait que plusieurs diamantaires ont migré vers l'exploitation aurifère. La plus grosse pierre trouvée au cours de l'année 2021 était de 4 carats. La direction préfectorale de Mines et de la géologie a fait quelques séances de sensibilisation sur le respect des gestes et barrières.

« Bien avant l'apparition de la pandémie de Covid-19, le niveau du travail était faible dans les zones diamantifères de Binikala et de Kouankan. Les organisations professionnelles ont apporté des kits (lavage de main, gel etc) à la direction préfectorale des mines. C'est le seul appui que nous avons eu. L'Etat n'a rien fait dans ce sens. » (Directeur préfectorale des Mines et de la géologie de Macenta)

1.2. Effet de Covid-19 sur le département et l'administration minière

Les activités de l'administration minière centrale ont été fortement affectées par la Covid-19. Le respect des mesures de gestes et barrières était obligatoire. Les déplacements à l'intérieur du pays étaient contraignants. Conséquence, les missions ont drastiquement diminué.

« L'apparition de Covid-19 a entraîné la diminution du nombre de missions. C'était très contraignant de se déplacer de Conakry vers l'intérieur ; il fallait avoir beaucoup de papier. Cela a affecté le contrôle. Car, on avait plus droit chaque fois de quitter à Conakry pour se rendre à l'intérieur. Cela a diminué le dynamisme de fréquence de

l'administration centrale sur les sites. Cependant la politique minière a permis de mettre les équipes d'encadrement technique dans le diamant et dans l'or qui ont bien fonctionné. Puisqu'ils étaient au carreau-mine, ils nous remontent des informations. Donc dans notre administration, il a fonctionné au niveau déconcentré, mais il n'a pas fonctionné au niveau central. Cependant il a marché au niveau des artisans. Pour preuve, la production carreau-mine de l'or a dépassé la production industrielle d'or en 2020. » (Un cadre de l'Administration Minière au niveau central)

1.3. Effets de covid-19 sur les collectivités locales

Les tombôlômas sont les chefs traditionnels qui assurent la sécurité et l'ordre dans les mines. A ce titre, ils sont au service de la collectivité.

Lorsque l'or est découvert sur les terres d'un particulier, une parcellisation informelle est faite par la communauté : la moitié de l'espace revient au propriétaire et l'autre moitié aux tombôlômas (village).

Au même titre que les autres acteurs, la pandémie de Covid-19 a aussi eu des effets sur les tombôlômas : la diminution du rythme de travail, la baisse du prix de l'or etc.

« Quand covid-19 est venu, nous avons eu beaucoup de difficultés. Le nombre de personnes (travailleurs) dans les mines (puits) a été réduit. Cela a baissé le volume de travail. Le covid-19 a réduit considérablement nos avoirs. On ne pouvait plus travailler le nombre de puits comme on avait l'habitude de faire. Le covid-19 a augmenté nos souffrance (on ne gagnait pas d'argent et les prix des choses était devenu très cher, notamment les denrées alimentaires et le transport). » (Tombôlomôs de Mandiana)

Dans les collectivités de Gbinikala et Kouankan, dans la préfecture de Macenta, des tickets sont vendus aux artisans. Un puits est vendu à 5000 FG par mois. Cet argent, encore appelé conditionnement, est équitablement partagé entre le point d'appui (PA) de la gendarmerie et les chefs de conditionnement du village qui mettent leur part dans la caisse du chef de secteur. Les conditionnements sont payés aux militaires pour assurer la sécurité des sites et régler les éventuels conflits qui surgissent dans l'exploitation minière. L'apparition de la pandémie de Covid-19 a contribué à la réduction de la vente de tickets. Cela entraîne ainsi un manque à gagner pour la collectivité. En effet, le revenu de la vente de ticket est fortement dû à la présence d'un grand nombre d'exploitants.

« Un PA de la gendarmerie est installé dans la zone. Les forces de l'ordre vendent des tickets à 5000 GNF par puits de façon mensuelle. Cet argent issu de la vente des tickets est équitablement partagé entre le PA et les chefs de conditionnement du village qui mettent leur part dans la caisse du chef de secteur. Puisque le nombre d'exploitants à diminuer dans les sites, le revenu de la vente des tickets a aussi baissé. » (Un conseiller communal à GBinikala)

1.4. Effets de covid-19 sur les artisans

L'exploitation artisanale constitue la principale source de revenu des populations de la zone aurifère de Kouroussa et Mandiana et une source secondaire pour celles de

la zone diamantifère de Macenta. Malgré les conditions relativement difficiles dans lesquelles elle s'opère, le dynamisme de l'économie locale dans ces zones tient grâce à l'exploitation minière artisanale. Dans ce contexte, l'exploitation artisanale suscite de l'engouement pour ces populations qui sont donc exposées à une forte précarité économique. Les effets de Covid-19 sont analysés sur quatre (4) points à savoir : i) Perturbation de la chaîne d'approvisionnement ; ii) augmentation du prix des intrants de base ; iii) diminution du niveau de revenu des artisans ; iv) augmentation du niveau de précarité économiques des femmes.

1.4.1. Perturbation de la chaîne d'approvisionnement

Un certain nombre de facteurs a contribué à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de l'or artisanal. Il s'agit notamment de la baisse du prix local malgré une augmentation internationale du prix de l'or, la fermeture des frontières limitant l'accès aux équipements et au commerce réel de l'or, l'accès global réduit au financement et aux intrants pour la production d'or.

En plus d'un accès réduit aux intrants, le financement des activités minières a diminué. Un accès réduit au financement signifie un accès réduit aux équipements de production et aux approvisionnements alimentaires pour les mineurs.

1.4.2. Augmentation du prix des intrants de base

Dans le secteur aurifère, la restriction du mouvement de personnes et de marchandises a entraîné l'augmentation du coût de production. Pour les besoins de commercialisation, l'or est fondu après extraction. Les matières premières utilisées pour cela viennent de l'extérieur. Avec l'augmentation du prix de transport, les propriétaires des fonderies étaient dans l'obligation d'augmenter le prix de fonte de l'or pour pouvoir supporter les charges. Cette augmentation devient ainsi, un manque à gagner pour les collecteurs. Avant la pandémie de Covid-19, la fonte était de 700 GNF/gramme. Pendant la crise sanitaire ce prix était de 900 GNF dans les fonderies sans machine à test et à 1100 FG dans les fonderies possédant une machine à test.

« Au niveau de la fonderie, la prestation est devenue très chère. Avant covid-19, un gramme était fondu à 700.000 GNF à tous les niveaux. Mais lorsque covid-19 a fermé les frontières, les matières et matériels utilisés (brossimou, acides) pour fondre sont devenus rares et chers (Il y a peu de boutique de matériel de fonderie et seul un ivoirien fournit ces matériels dans tout Mandiana). Alors quand tu achètes les matériels chers, il faut ajuster le prix du travail pour ne pas tomber. De ce fait, un gramme se fondait à 900.000 GNF sans machine à test et à 1.100.000 GNF avec machine à test. Il y a sept (7) fonderies à Mandiana dont trois (3) qui disposent de machines à test. Avant covid-19, une fonderie pouvait fondre au moins cinq (5) grammes. Mais depuis que covid-19 est venu, une fonderie ne gagne au maximum que deux (2) ou trois (3) grammes à fondre. Cela s'explique par la baisse des activités dans les mines. » (Un responsable d'une fonderie à Mandiana)

1.4.3. Diminution du niveau de revenu des artisans

Les mesures prises pour lutter contre la pandémie ont entraîné la perturbation du marché et la diminution du nombre de travailleurs dans les sites miniers. Cela a



entraîné une baisse de revenu des artisans. En outre, les mineurs vendent de l'or avec des rabais de près de 20 %, car les mesures prises pour endiguer le coronavirus réduisent les voies d'approvisionnement et tarissent les financements. L'offre était ainsi supérieure à la demande sur le marché local. Les mineurs avaient donc peu de choix sur le marché local.

« Quand covid-19 est venu, nous avons eu beaucoup de difficultés. Le nombre de personnes (travailleurs) dans les mines (puits) a été réduit. Cela a baissé le volume de travail. Le covid-19 a réduit considérablement nos avoirs. On ne pouvait plus travailler le nombre de puits comme on avait l'habitude de faire. Le covid-19 a augmenté nos souffrance (on ne gagnait pas d'argent et les prix des choses était devenu très cher, notamment les denrées alimentaires et le transport). » (Un Tombôlômas de Mandiana)

Dans la zone diamantifère de Macenta, la pandémie de Covid-19 a modifié la nature des relations de travail. Avant la pandémie, les mineurs étaient pris en charge par les financeurs. Il suffisait juste de donner 5 kilos de riz et dix mille francs guinéen pour la sauce par semaine. Une fois que la pierre est obtenue, celle-ci est vendue au même financer. L'argent est partagé équitablement entre les mineurs et le financer. Pendant la pandémie, le travail se fait sous forme de contrat en fonction de la profondeur du puits (trou).

1.4.4. Augmentation du niveau de précarité économique des femmes

Sous l'effet de la psychose, les femmes ont arrêté le travail sur les sites par endroit. Cette situation a entraîné une perte de revenu pour les femmes qui interviennent directement dans l'exploitation minière. En outre, certaines femmes fournissant des services de restauration dans les sites ont été aussi impactées par la pandémie de Covid-19. En toute évidence, la perte de revenus des femmes place les ménages dans une situation d'insécurité alimentaire. Car, les ménages tiennent grâce au travail des femmes en milieu rural.

Par ailleurs, les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont entraîné une augmentation des frais de transport. Cela a conduit à l'augmentation des prix des denrées alimentaires dans les différents marchés, ce qui grève encore davantage le revenu des femmes déjà en difficulté.

« Nous avons appris l'arrivée du covid-19 à la radio, télé et les personnes. C'est ainsi que nous avons respecté les mesures barrières comme nous les avons entendues à la radio et lors des différentes sensibilisations. Il y a des corps habillés qui étaient au point de lavage des mains et qui exigeaient à tout passant de se laver les mains. Heureusement pour nous, personne n'a contracté le covid-19. » (Présidente du groupement Sidadia de Kouroussa)

Les activités étant minières étant momentanément à l'arrêt, certaines femmes ont cherché une source de revenu alternative. Ainsi, elles ont créé des groupements d'intérêt économiques évoluant dans la saponification, le maraîchage...





« Lorsque les activités ont été arrêtées dans les mines à cause de la maladie, nous avons eu beaucoup de difficultés. Car, c'est la seule activité génératrice de revenus que nous connaissions. La petite quantité d'or que nous gagnons dans le lavage des résidus ou ramassage de la terre ne rapportait que peu d'argent ; le prix d'or avait baissé (de 250.000 GNF par gramme, il est venu à 200.000). Nous sommes devenues pauvres. Nous ne gagnons pas d'argent comme avant et les denrées étaient devenues très chères. Les conditions de vie étaient difficiles. Sinon avant Covid-19, nous vivions très bien et nous gagnions vraiment dans les mines et le prix d'or était bon. Pendant cette période, nous avons commencé à faire du maraîchage et les champs. Toutes les femmes se sont dirigées vers ces activités. Mais, il y a également des femmes qui se cachent pour exploiter. » (Présidente du groupement Fassokani)



2. Effets de Covid-19 sur la chaîne de commercialisation

2.1.1. Organisations professionnelles

Les exploitants du diamant ont été les plus impactés négativement de l'apparition de Covid-19. Les activités des comptoirs ont ralenti La chaîne de commercialisation a connu une rupture. Les pierres précieuses se faisaient rares. Ainsi, les comptoirs ne fonctionnaient pas à plein temps. Certains comptoirs ont tout simplement rendu les clés car l'activité n'était plus rentable économiquement.

Les restrictions de voyages ont aussi fait que le nombre de partenaires venant de l'extérieur pour l'achat du diamant a baissé. Il est important de rappeler que la Guinée n'a tout de même pas fermé ses frontières pendant la première vague de la pandémie de Covid-19. Cependant, à l'image des autres pays du monde, le test PCR était nécessaire au départ comme à l'arrivée.

La ville de Dubaï est la destination privilégiée des artisans pour la vente du diamant. Au début de la pandémie, le voyage vers Dubaï s'est arrêté pendant un moment donné. Donc le diamant acheté ici était gardé sur place.

« La pandémie de covid-19 a eu des impacts sur les collecteurs du diamant. Dans mon cas, cette situation m'a obligé à fermer mon bureau parce que je payais le local, les taxes et redevances au gouvernement mais je ne trouvais pas de diamant à acheter. En outre, les partenaires de l'extérieur ne venaient pas pour acheter avec nous. Cette situation a fait que beaucoup de personnes ont fermé leurs bureaux et comptoirs. Il y a même trois comptoirs des expatriés qui ont été fermés. Maintenant, il y a moins de comptoir qui sont en activité en Guinée. Allez-y faire un tour en ville, vous ne verrez pas plus de trois comptoirs de diamants ouverts. » (Un diamantaire membre du bureau de CONADOG)

Par ailleurs, un autre effet négatif de la pandémie Covid-19 est la chute du prix du diamant pendant la période. En effet, le diamant avait perdu 35% de sa valeur sur le marché. Cela a contribué à décourager certains acteurs (mineurs et les collecteurs) qui ont préféré migrer dans les zones aurifères.

« Pendant la première vague de Covid-19, le diamant avait perdu 35% de sa valeur. Cela a touché tous les acteurs (artisans, collecteurs, acheteurs...). A cause de cela, beaucoup d'acteurs intervenant dans le secteur diamantifère ont migré dans celui de l'or. Car, pendant cette même période, le prix de l'or a grimpé de 1380 par once à 1900 et jusqu'à 2000 dollars par once à un moment donné. Du coup, le diamant n'avait plus d'intérêt pour les artisans. La production avait chuté ainsi que les exportations parce qu'il n'y pas d'argent pour les mineurs qui sont en brousse. Tandis que les orpailleurs produisaient et achetaient au même moment...» (Un travailleur du BNE)

Dans le secteur aurifère, les effets négatifs de la pandémie sont très faibles. En effet, plusieurs facteurs ont contribué à rendre ce secteur plus résilient face à la pandémie de Covid-19.

Les activités de production se sont intensifiées sur le terrain avec l'arrivée d'une nouvelle main-d'œuvre venue des zones diamantifères. Le faible coût d'entrée pour les potentiels exploitants contrairement au diamant qui nécessite de gros moyens. En outre, il faut noter la facilité d'écoulement de l'or sur le marché.

En pleine pandémie de Covid-19, les orpailleurs se sont organisés pour affréter un vol commercial. Cela a empêché la rupture de la chaîne d'approvisionnement de l'or sur le marché.

En outre, les orpailleurs ont bénéficié d'un allègement fiscal pendant la période. Le président de la République a supprimé la taxe à l'exportation de l'or. Cette mesure a encouragé les orpailleurs à vendre toute leur production au compte de la Guinée. Cela a fortement permis de soutenir la politique monétaire du pays. Pendant longtemps, les mouvements transfrontaliers et une taxe à l'export plus élevée en Guinée que chez les voisins ont fait fuir l'or guinéen vers les pays voisins. Selon une étude commanditée par l'Etat guinéen sur l'impact de l'exploitation artisanale, environ 35 % de la production de l'or partait au Mali à cause de marges plus intéressantes.

2.1.2. Bureau National de l'Expertise des Diamants

Le bureau national de l'expertise des diamants, **Or et autres Matières Précieuses** a maintenu le travail. Toutefois, le rythme avait un peu baissé. Contrairement aux autres services du département, le télétravail n'a pas été instauré car la nature du travail du BNE ne le permet pas.

« La pandémie de Covid-19 a réduit le rythme du travail du BNE. La certification n'est pas possible à distance. Il faut être en contact avec la pierre. » (Un cadre du BNE)

3. Effets de Covid-19 sur la chaîne d'exportation

Pour apprécier les effets de Covid-9 sur la chaîne d'exportation du secteur minier artisanal, la recherche a utilisé les quantités exportées de l'or et du diamant comme d'indicateurs d'appréciations.

3.1.1. Effets de Covid-19 sur l'exportation de l'or

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu un effet négatif sur l'exportation de l'or. Du point de vue des quantités de l'or exportées, entre 2019 et 2020. En effet, la figure ci-dessous affiche 446.547 onces comme quantité en once de l'or exporté en 2019 contre 2.522.622 onces en 2020, soit une augmentation de 565% par rapport à 2019.

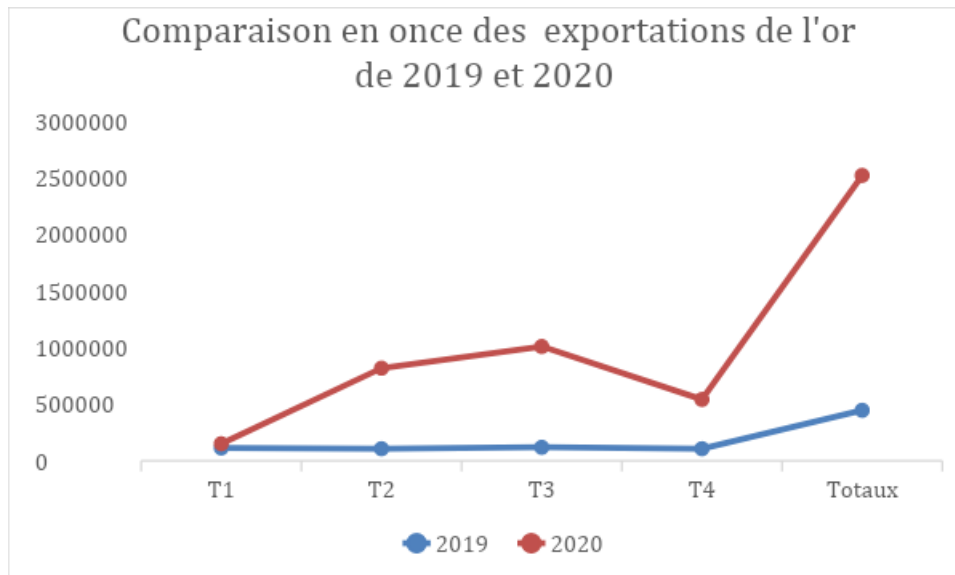


Figure 1: Comparaison en once des exportations de l'or 2019 et 2020

Le boom historique de la quantité d'exportation de l'or en 2020 montre que la pandémie de Covid-19 a été bénéfique pour l'Etat. Les mesures de restriction du mouvement de personnes et de marchandises ont contribué à réduire le nombre de **points de trafic illicite de l'or vers les pays frontaliers de la Guinée**. Selon le rapport de Diagnostic de l'exploitation artisanale de l'Or en République de Guinée réalisé en Septembre 2017, environ 35 % de la production de l'or du pays partait vers les pays frontaliers dont notamment le Mali.

« Pendant longtemps les mouvements transfrontaliers et surtout une taxe à l'export plus élevée en Guinée que chez les voisins ont fait fuir l'or guinéen vers les pays voisins. Depuis quelques années, le gouvernement guinéen a aligné son taux de la taxe aux autres pays et réussi à contenir une partie de ses flux d'or. Mais l'effet de la pandémie démontre à suffisance que la Guinée n'avait toujours pas réussi à maîtriser le flux illicite de son or. » (Un cadre du département des Mines et de la Géologie)

L'autre facteur qui explique l'augmentation de l'exportation de l'or est la suspension de la taxe à l'export qui s'élevait à 0,55% de la valeur du fixing sous réserve que l'argent de la vente de l'or soit rapatrié via la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) dans un délai de 45 jours. Cette mesure a permis de maintenir l'appréciation de la valeur de la monnaie guinéenne.

« La suspension de la taxe à l'export a été très bénéfique pour l'économie guinéenne. En fait, les rapatriements des devises issues de la vente de l'or s'est fait

à travers la BCRG. Environ 4 milliards de dollars ont été injectés sur le marché guinéen à travers ces opérations de vente d'or. Cela a contribué à rendre notre monnaie plus solide. » (Un cadre du BNE)

3.1.2. Effets de Covid-19 sur l'exportation du diamant

Le graphique N°2 montre les quantités exportées du diamant pour les années 2019, 2020 et 2021. Ainsi, on se rend compte que l'exportation a chuté entre 2019 et 2020 respectivement de 200805 carats et 136309,20 carats. Cela s'explique par le fait que le diamant n'a pas été exporté pendant le second trimestre de l'année 2020. En effet, cette période correspond à la période de pique de la pandémie de Covid-19 dans le pays.

Par contre, l'exportation a augmenté entre les années 2020 et 2021. Cela démontre très certainement l'efficacité des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19. La vaccination de la population a permis de rassurer de plus en plus d'acteurs pratiquant l'exploitation du diamant.

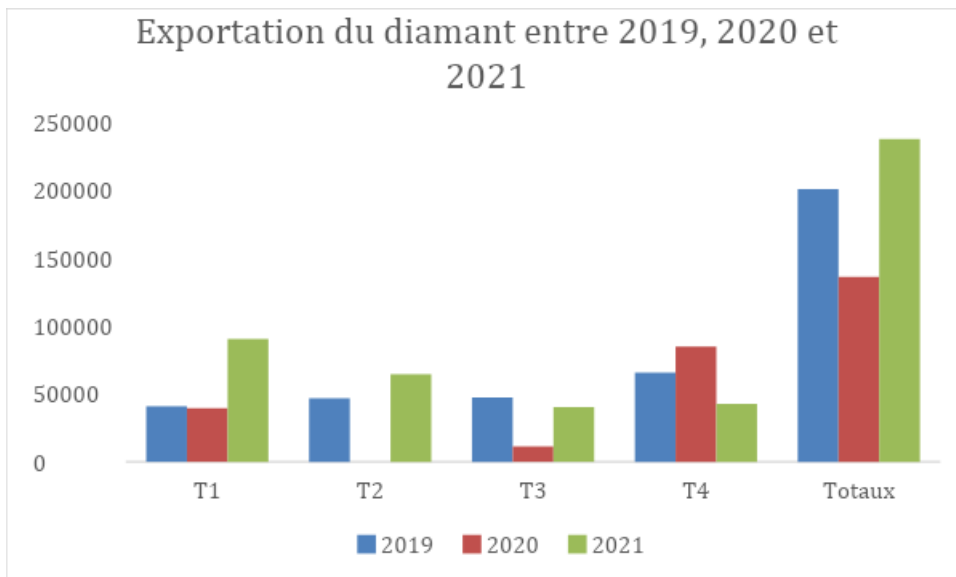


Figure 2: Comparaison de l'exportation du diamant entre 2019, 2020 et 21

Le tableau ci-dessous obtenu du BNE donne la valeur en dollars des quantités exportées en 2020 et 2021.

L'exploitation artisanale du diamant a rapporté en 2020 et 2021 respectivement 8 377 289,36 \$ et 14 906 279,57 \$.

EXPORTATIONS DE DIAMANTS

2020			2021		
Description	Carat	Valeur	Description	Carat	Valeur
1er Trimestre	39 971,23	2 720 916,01	1er Trimestre	90 374,48	4 362 149,51
2e Trimestre	0,00	0,00	2e Trimestre	64 546,26	3 806 286,72
3e Trimestre	11 350,30	703 614,46	3e Trimestre	40 298,37	3 959 294,08
4e Trimestre	84 987,67	4 952 758,89	4e Trimestre	42 663,13	2 778 549,26
TOTAL	136 309,20	8 377 289,36	TOTAL	237 882,24	14 906 279,57

Figure 3: Contrainte des valeurs des exportations de 2020 et 2021

« Cette augmentation du niveau de l'exportation a permis d'injecter dans le marché guinéen environ 4 milliards de dollars en 2020 et 3 milliards 500 millions dollars en 2021. » (Un cadre du BNE)

SOUTIEN DES EXPLOITANTS PAR L'ETAT

L'Etat n'a pas apporté d'appui spécifique au secteur de l'exploitation minière artisanale. Un soutien financier a été accordé aux PME et PMI à travers le Fonds de Développement Industriel et des PME (FODIP). Compte tenu du statut informel et de l'impact préjudiciable de l'EMAPE sur l'environnement, le champ d'intervention du FODIP n'a pas été étendu à l'EMAPE. Pourtant, il serait nécessaire d'étendre l'aide aux mineurs du secteur artisanal.

VI. RECOMMANDATIONS

Au ministère des mines et de la géologie

❖ *Faire la recherche prospective*

Il est important que l'État investisse dans la recherche des zones propices. Et si l'État ne peut pas prendre des dettes auprès des banques pour faire la recherche, il peut créer des couloirs d'exploitation dans les zones rétrocedées par les sociétés minières. En ce moment, l'État n'a pas à investir dans la recherche. Il faut parcelliser ces zones et les octroyer aux groupements.

❖ *Rendre effectif le comité d'encadrement de l'exploitation artisanale*

Le faible niveau d'encadrement du secteur artisanal a amoindri la lisibilité de sa contribution à l'économie nationale. L'encadrement permettra de sortir de l'exploitation artisanale vers une exploitation semi-mécanisée où on peut aller à une profondeur considérable. Avec une telle mesure, l'exploitation artisanale va récupérer sa vitalité.

❖ *Encourager les acteurs à la formalisation pour bénéficier d'appui de l'Etat et du secteur financier*

La formalisation de l'EMAPE pourrait réduire la vulnérabilité des artisans en améliorant l'accès des mineurs à la formation, au financement et aux marchés. La formalisation rendra les exploitants stables, renforcera les revenus de l'Etat et atténuera les impacts environnementaux.

❖ *Mettre à jour le répertoire des ressources humaines de l'Etat au niveau déconcentré*

Il y a une pléthore de cadres au niveau central du ministère des Mines et de la Géologie alors que ses services déconcentrés disposent de très peu de ressources humaines.

A la société civile

- ❖ Faire des plaidoyers pour encourager l'Etat à rendre effectif la mise en place des comités d'encadrement de l'EMAPE conformément à la législation en vigueur ;
- ❖ Poursuivre le renforcement de capacités des acteurs de l'EMAPE sur la santé et sécurité
- ❖ Sensibiliser les exploitants sur la protection des couches vulnérables (femmes et enfants)





VII. CONCLUSION

La pandémie de Covid-19 a eu des effets sur les acteurs de la chaîne de valeur de la communauté de l'EMAPE en Guinée.

Sur le circuit d'exploitation, les mesures prises par les autorités pour contenir et gérer la pandémie de covid-19 ont été différemment observées selon les localités. Dans la préfecture de Kouroussa, l'interdiction des travaux d'exploitation par les autorités n'a pas été respectée. A Mandiana, les autorités en collaboration avec la Croix Rouge locale ont sensibilisé les mineurs sur les gestes et barrières.

La pandémie de Covid-19 a aussi modifié le rythme de travail de la majorité des acteurs. Au niveau institutionnel, le télétravail a été adopté comme solution d'urgence.

L'étude a aussi montré que le circuit de commercialisation du secteur artisanal a été perturbé par la pandémie de Covid-19.

L'étude a par ailleurs permis de comprendre la variation des quantités exportées de l'or et du diamant. Le niveau d'exportation de l'or artisanal a connu un boom historique en 2020. Plusieurs raisons ont conduit à cela dont entre autres la suspension de la taxe à l'exportation par l'ancien président de la République. L'exportation du diamant a connu une diminution en 2020. L'une des raisons de cette diminution est le manque d'exportation du diamant durant le second trimestre de 2020 qui correspond à la période de pique.

Également, l'étude montre que malgré le manque d'appui financier de l'Etat, le secteur artisanal a tant bien que mal été résilient face à la pandémie de Covid-19. Toutefois, il est important de faire bénéficier le secteur de l'EMAPE du soutien du fonds de développement des petites et moyennes entreprises (FODIP).

Enfin, l'étude formule des recommandations dont la mise en œuvre permettra de rendre l'exploitation artisanale plus performante au bénéfice de l'économie nationale.



VIII. ANNEXES